



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL
SIÈGE SOCIAL: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUXELLES
SIÈGE OPÉRATIONNEL: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM
TÉL. + 32 2 238 24 11
MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



PTV 562 / EN 1504-2

220

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

Version : 002
Date : 2024-11-01
Auteur : JOA/BCCA

Cachet :



SIKA Belgium nv
Venecoweg 37, BE - 9810 Nazareth

Tel : +32 9 381 65 00
E-mail : info@be.sika.com
Website : <https://www.sika.be>

**SIKAGARD®-330 EL /
SIKAGARD® P 310**

Coating flexible à base de ciment pour la
protection de surfaces en béton
suivant PTV 562

BB-562-220-0003-015

Description

Revêtement mono-composant en phase aqueuse. Le liant est une dispersion à base de résines acryliques. Le revêtement est disponible dans toutes les teintes RAL, NCS, ou BS. Le rayonnement UV accélère le durcissement du produit.

<i>Fonction :</i>	Revêtement de protection des surfaces en béton, soumis aux influences extérieures et non soumis au trafic et aux stagnations d'eau.
<i>Nombre de couches et taux d'application :</i>	- Avec aptitude au pontage des fissures: 1 ^{ère} couche au taux de 650 g/m ² (0,46 l/m ²); 2 ^{ème} couche au taux de 350 g/m ² (0,25 l/m ²).
<i>Epaisseur sèche du système complet :</i>	- Avec aptitude au pontage des fissures: valeur nominale: 370 µm (valeur minimale 310 µm)
<i>Conditionnement :</i>	Seaux de 5 l et de 20 l
<i>Conditions de stockage :</i>	12 mois en emballages intacts et à l'abri du gel et de fortes chaleurs.
<i>Produits complémentaires :</i>	➤ Agent d'imprégnation / fixation pour substrat poreux: Sikagard® P 310. Le Sikagard® P 310 est une dispersion acrylique en phase aqueuse, à appliquer au taux de 50 à 100 g/m ² (0,05 l/m ² à 0,10 l/m ²); ➤ Enduit de raclage SikaEmaco® N 5100 FC.

Classification U (utilisation prévue)

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Principes de la NBN EN 1504-9:2008	1.3 / 2.3 / 8.3	
Propriétés selon NBN EN 1504-2 **		
Adhérence NBN EN 1542	≥ 0,8 MPa	
Résistance à la fissuration NBN EN 1062-7	Classe B.3.1, en 310 µm d'épaisseur minimale 0,1 - 0,3 mm (-10°C)	

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Perméabilité à la vapeur d'eau NBN EN ISO 77831-1	Classe I ($S_d < 5$ m)	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau NBN EN 1062-3	$< 0,1 \text{ kg/m}^2 \text{ h}^{0,5}$	
Perméabilité au dioxyde de carbone NBN EN 1062-6	> 50 m	
Compatibilité thermique partie 1 et 2 NBN EN 13687-1 en 2	Pas de bulles, fissures ni de délamination Adhérence: $\geq 0,8$ MPa	
Vieillessement artificiel au rayonnement UV et à l'humidité NBN EN 1062-11	Essai réussi Adhérence : $\geq 0,8$ MPa	
Stabilité de couleur NBN EN 1062-11	$\Delta E < 2$	
Propriétés supplémentaires selon PTV 562		
Résistance à l'eau PTV 562	Essai réussi (solution de vieillissement XA3)	

* Les valeurs mentionnées dans cette colonne donnent les critères utilisés par le fabricant sur base de l'analyse statistique des résultats de l'autocontrôle.

** Les valeurs déclarées sous cette rubrique sont des déclarations reprises de la DoP du fabricant.

Classification W (conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Classe de support	<p><u>Classe I</u>: béton sec ayant plus de 28 jours d'âge.</p> <p>Classe I (béton sec ayant plus de 28 jours d'âge) traité au SikaEmaco® N 5100 FC en tant qu'enduit de raclage, lorsqu'il y a lieu d'éliminer les irrégularités de surface provoquées par des bulles d'air.</p> <p><u>Classe III</u>: béton ou mortier de ragréage du type PCC et CC, de plus de 28 jours d'âge, conforme à la EN 1504-3. L'application sur les mortiers autres que ceux de la firme SIKA Belgium nv, est subordonnée à l'avis préalable du fabricant.</p> <p>Mortiers de ragréage ou d'égalisation des types SikaEmaco® ou équivalent de minimum 7 jours d'âge.</p>
Degré(s) de saturation du support	Sec (degré de saturation a).
Fissuration admissible du support	Fissuration jusque 0,2 mm: Epaisseur nominale: 370 μm .
Conditions hygrothermiques minimale et maximale	Minimum 5 °C et maximum 30 °C (la température dépassera de 3 °C la température du point de rosée).

Mise en oeuvre

Préparation du mélange :

Le revêtement est convenablement homogénéisé avant application.

Application :

L'application est réalisée au pinceau, au rouleau ou par projection. Elle est effectuée de manière régulière, telle que l'épaisseur sèche moyenne soit égale ou supérieure à la valeur nominale et que les valeurs individuelles d'épaisseur soient toujours supérieures aux valeurs minimales.

Délai entre couches :

Le délai entre couches est d'au moins 4h à 20 °C et de 24h à 10 °C, aussi bien entre couches de Sikagard®-330 EL / Sikagard® P 310 qu'entre couches de Sikagard®-330 EL.

Précautions à prendre lors du durcissement :

Le revêtement en phase de durcissement ne doit pas être exposé à la pluie, à la rosée, aux vents desséchants et au rayonnement solaire intensif.

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.